

# DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-074

## Souscription des contrats d'assurance 2024-2027 de la collectivité

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le 13/09/2023

Étaient présents :

Marie CABRERA

Christine AURICHE

Georges GUARDIA

Corine BORDES

Bernard CONTON

Marjorie POHYLSKI

Adrien MOGLIA

Anaïs CAZORLA

Olivier BATLLE

Marie-Antoinette TAULERE

Pierre CAMPA

Jean-Marie GUILLOY

Chantal BORNAREL

Vincenzo ROMANO

Elizabeth MOLINA

Sylvain GARCIA

Louis REVARDY

Robert STEFAN

Marie-Claire NATIVEL

Patrice AYBAR

Ludovic ROBERT

Étaient représentés :

Kadi BEN ABDESLEM

Emmanuel LEHMANN

Elodie FERNANDEZ

Nelly MARTINEAU

Jennifer FERNANDES

Jean LOPEZ

a donné pouvoir à

a donné pouvoir à

a donné pouvoir à

a donné pouvoir à

a donné pouvoir à

a donné pouvoir à

Marie CABRERA

Bernard CONTON

Adrien MOGLIA

Anaïs CAZORLA

Olivier BATLLE

Jean-Marie GUILLOY

Était absent : /

Secrétaire de séance : Mme AURICHE Christine est désignée Secrétaire de séance.

Nombre de membres présents :	21	Nombre de procurations :	6	Nombre d'absent :	0	Nombre de votants :	27
------------------------------	----	--------------------------	---	-------------------	---	---------------------	----

**Madame le Maire expose que :**

Les contrats d'assurance de la collectivité arrivent à échéance au 31/12/2023. Afin d'assurer la continuité de la couverture des risques de la Collectivité, il appartient à la Commune de procéder à la passation des marchés publics d'assurance, dans les formes et procédures prescrites par le Code de la Commande Publique.

.../...

Accusé de réception en préfecture  
066-216600114-20230925-DEL2023-074-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2023  
Date de réception préfecture : 02/10/2023

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-074

Souscription des contrats d'assurance 2024-2027 de la collectivité

.../...

Dans ce cadre et par décision du Maire n°2022-21 en date du 27/10/2022, la proposition financière de la société ARIMA Consultants a été entérinée pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) afin d'accompagner la Commune dans cette procédure, avec notamment la rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour les risques suivants :

- Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes (informatiques, expositions culturelles...)
- Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes
- Lot 3 : assurance des véhicules à moteur et des risques annexes
- Lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité
- Lot 5 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus
- Lot 6 : assurance des prestations statutaires

Principales caractéristiques :

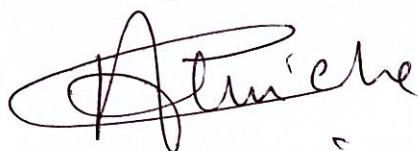
- Procédure formalisée en appel d'offres ouvert,
- Marché alloti en 6 lots selon les risques précités,
- Date de prise d'effet des contrats : 01/01/2024,
- Durée du marché : 4 ans.

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **ENTERINE** le Dossier de Consultation des Entreprises tel qu'annexé à la présente,
- **AUTORISE** le lancement de la consultation selon la procédure pré-citée,
- **DONNE MANDAT** à Madame le Maire pour signer les marchés publics correspondants et tout document relatif à ce dossier.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

Le Secrétaire de Séance,



Pour copie conforme,  
Le Maire,



Marie CABRERA

Accusé de réception en préfecture  
066-216600114-20230925-DEL2023-074-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2023  
Date de réception préfecture : 02/10/2023